

DELIBERATION

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 19 septembre 2024

Convocation du Conseil Municipal adressée par mail, à chacun des Conseillers Municipaux pour la session ordinaire qui se tiendra le 25 septembre 2024 à 20h30 à Mairie.

Le Maire,
Jean-Yves BILHEU

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2024

Le 25 septembre 2024 à 20H30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M.BILHEU Jean-Yves, Maire de La Chapelle-Saint-Laurent.

PRESENTS : BILHEU Jean-Yves, PAULET Jean-François, GAUVRIT Marie, ROUSSEAU Jean-Pierre, CHATELLIER Jean-Paul, MAROLLEAU Pascal, MORIN Bernadette, CROISE Lucie, PICARD Céline, BODIN Dominique, GUILLAUME Virginie, GATARD Jean-Guy, RENAULT Claire BROCHARD Gaëtan

Absents : Mme GIL Virginie a donné procuration à Mme CROISE Lucie, Mme FRADIN Sylvie qui a donné procuration à Mr PAULET Jean-François, Mr BAUDU Maxime, Mr CHAUDIER Marc qui a donné procuration à Mr GATARD Jean-Guy, ARNAUD Bernard,

Secrétaire de séance : Mme GAUVRIT Marie est désignée secrétaire de séance

PERSONNEL COMMUNAL

DEMISSION de Mme POINT Katia au Secrétariat

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de démission de Mme Point Katia au secrétariat de mairie au 31 décembre 2024. Suite à cette démission, il propose de lancer un appel à candidature pour pouvoir la remplacer à compter du 1^{er} janvier 2025. Il serait bien de trouver un agent avant le 31 décembre pour que Mme Point puisse former l'agent à son poste. Le conseil municipal mandate le maire à lancer une offre d'emploi pour le remplacement.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 3 septembre 2024 concernant l'augmentation du temps de travail d'un Adjoint technique.

Le Conseil Municipal doit fixer à 20,67h par semaine ce temps de travail à compter du 1^{er} décembre 2024. Le conseil municipal valide ce nouveau temps de travail et mandate le maire

- à créer le poste d'adjoint technique pour 20,67h/35ème et à fermer l'ancien poste.
- à créer la vacance d'emploi

PERSONNEL COMMUNAL – Création 2 postes d'Adjoint technique au 1^{er} décembre 2024

Le conseil municipal décide d'ouvrir 2 postes d'Adjoint Technique territorial selon les critères suivants :

- Temps de travail : 9h15 par semaine et 7h40 par semaine
- Date de recrutement : 1^{er} décembre 2024
- Rémunération sur le grade d'Adjoint Technique.

Un agent sera recruté sur un emploi permanent et l'autre agent sera recruté sur un contrat d'une durée d'un an.

Le conseil municipal autorise le maire à ouvrir des 2 postes et à nommer les agents.

RESTAURANT « SANDY BAR REST'O » - Bail

La commune de La Chapelle St Laurent met à disposition du SANDY BAR REST'O de La Chapelle St Laurent le Restaurant situé au 6 Route de Bressuire.

Le présent bail sera un bail commercial pour une durée de 6 années, tacitement reconductible.

Le loyer est fixé à 862 € HT par mois soit 1034.40 € TTC à compter du 1^{er} octobre 2024

Les loyers seront indexés sur l'indice de référence des loyers à la date d'anniversaire de la prise d'effet du bail.

Un dépôt de garantie correspondant à 1 mois de loyer TTC soit 1034.40 € sera versé par le locataire

Le conseil municipal donne pouvoir à Mr Jean-Yves BILHEU, Maire de La Chapelle St Laurent à signer le bail entre la commune et le Restaurant « Le Sandy Bar Rest'o » devant Maître SANTUCCI, notaire à La Chapelle Saint Laurent

LOCATION DE SALLES – Tarifs 2025

Le conseil municipal vote les tarifs de location de salles pour l'année 2025 comme suit :

TARIFS 2024	Commune	H/ Commune
Location Cantine/Salle Polyvalente		
Vin d'Honneur de Mariage "Verres tasses comprises"	95,00 €	120,00 €
Réservation Particulier 1 Jour	145,00 €	240,00 €
Réservation Particulier 2 Jours	280,00 €	450,00 €
A.G. ou Colloque Entreprises	140,00 €	280,00 €
Location pour réunion	Gratuite	60,00 €
Location pour A.G. Associations Chapelaises	Gratuite	
Location de toute la vaisselle	60,00 €	60,00 €
Location de la Salle Omnisports		
Manifestation à but lucratif associatives chapelaises	270,00 €	
Location Salles Diverses		
Boulodrome - Salle Pierre de Coubertin "Chapelais"	80,00 €	
Après Sépulture : Salle annexe pierre de	Gratuite	

Coubertin		
1 Table 2 Bancs	2,00 €	
Chaises	0,60 € /l'unité	

COMMUNE -VIREMENT DE CREDITS - Compte 615231 Voiries

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Virement de Crédits, sur le budget COMMUNE de l'exercice 2024

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
Chap.011 / Article 615231	Voiries	+ 30 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
Chap.65 / Article 65818	Autres	- 30 000,00

OPTIMISATION TAXES FONCIERES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été contacté par un cabinet pour accompagner la commune pour l'optimisation de la dépense de la Taxe foncière.

Cette optimisation permettrait aux collectivités de récupérer entre 15% et 50% du montant payé par an, sur 6 années de régularisation.

Monsieur le Maire propose de faire faire l'audit par le Cabinet Taxplus Consulting. Le conseil municipal accepte

INSTALLATIONS CLASSEES - EARL LES TERRES DE LA GATINE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une ouverture d'une consultation au public sur le demande d'enregistrement présentée par Les Terres de la Gâtine, relative au projet d'augmentation des effectifs de l'élevage de chiens et de la pension, au lieu-dit « La Poterie » sur le territoire de la commune de Moncoutant S/Sèvre.

Après discussion, le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet.

ABRI BUS

Plusieurs parents du village de la Vergne demandent s'il est possible d'installer un abri bus pour leurs enfants qui attendent le car.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'installation d'un abri bus dans le village de La Vergne.

DEFENSE INCENDIE

Monsieur le Maire a rencontré Mr Alain Liault des Meubles Célio, ainsi que Mme Emmanuelle Ménard, Vice-Présidente de l'Agglo2b, Mr Antoine Orain, responsable Développement Economique de l'Agglo2b concernant les différentes réserves incendie qui desservent la zone artisanale. La commune va remettre au norme la réserve incendie actuelle. Le conseil municipal accepte

BORNE ELECTRIQUE

Le conseil municipal a décidé d'interdire le stationnement, pour recharge électrique, sur la voie publique.

CANTINE - Résultat 2023/2024

Monsieur le Maire présente le résultat de la cantine scolaire pour l'année 2023/2024. Plus de 30.000 repas ont été servis ce qui représente environ 110.000 € de recettes. Concernant les dépenses les repas payés au GCSMS s'élève à 100.000 € et les charges salariales + chauffage/Electricité s'élèvent à 115.000 €. La cantine présente un déficit donc de 105.000 € pour l'année scolaire 2023/2024

SANTE

Monsieur Chatellier soumet au conseil municipal la possibilité de faire passer un article pour la recherche de médecin ou dentiste sur la revue « L'Antidote ». Cette revue cible l'ensemble des internes en médecine général. Il existe 2 numéros par an. Le coût de l'insertion s'élève à 2075 € HT pour une parution.

DEMANDE ADMR

Une rencontre est programmée début octobre pour visiter le Presbytère pour éventuellement installer leur bureau dans ce bâtiment.

GENS DU VOYAGE

Un devis sera demandé pour l'installation de blocs de béton à la Vallée Verte afin d'éviter l'installation des gens du voyage, qui depuis quelques temps, s'installent sur le site illégalement. Le conseil municipal doit étudier la meilleure solution pour éviter l'installation des gens du voyage

TRACAGE PARKING SALLE POLYVALENTE

Le traçage des parkings à la salle polyvalente s'élève à 1395 € TTC

ROUTE DE PARTHENAY

Vu la vitesse excessive constatée sur place à l'entrée et à la sortie de l'Agglomération Route de Parthenay. Monsieur Paulet informe le conseil municipal qu'un marquage 50 va être mis sur la route pour essayer de faire ralentir les voitures.

BUTS DE FOOT

Suite au contrôle de sécurité des buts de football, il est nécessaire de changer les buts car ils ne sont plus aux normes

Prochaine réunion de conseil municipal : mercredi 6 novembre 2024

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus